

Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>C<sub>1</sub>, p. 15 v° (dernier mot, 1<sup>ère</sup> ligne : guerr[e])

82  
+  
Quand il est question de juger si on doit faire la guerre  
& tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la  
mort, c'est un homme seul qui en juge & encore intéressé  
ce devroit estre un tiers indifferant.

C<sub>2</sub>, p. 35

35  
Quand il est question de juger si on doit faire la guerre & tuer  
tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort c'est  
un homme seul qui en juge & encore intéressé, ce devroit estre  
un tiers indifferant.

Marques en marge de C<sub>1</sub> (concordance au crayon, lettre et croix à la plume) : voir la description des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte aux virgules près : la note située en marge sans renvoi sur le papier original (*condamner tant d'espagnols à la mort*) est intégrée dans le corps du texte après *tant d'hommes*.

Dans les deux Copies, le texte est nettement séparé des autres fragments.